

220C0753 FR0010918292-FS0200

25 février 2020

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

TECHNICOLOR (Euronext Paris)

Par courrier reçu le 25 février 2020, FIL Limited¹ (Pembroke Hall, 42 Crow Lane, Pembroke, HM19, Iles des Bermudes) a déclaré avoir franchi en baisse, le 24 février 2020, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société TECHNICOLOR et détenir 17 977 751 actions TECHNICOLOR représentant autant de droits de vote, soit 4,34% du capital et des droits de vote de cette société², répartis comme suit :

	Actions et droits de vote	% capital et droits de vote
FIL Investments International	12 721 163	3,07
FIL Gestion	5 246 551	1,27
FIL Limited	10 037	ns
Total FIL Limited	17 977 751	4,34

Ce franchissement de seuils résulte d'une cession d'actions TECHNICOLOR sur le marché.

¹ FIL Limited est une société holding d'un groupe indépendant de sociétés, agissant pour le compte de fonds, communément dénommé Fidelity Investments.

² Sur la base d'un capital composé de 414 461 178 actions représentant autant de droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.